

Ecrit par le 22 novembre 2024

## Claire Trembley devient la directrice de cabinet du président des Sorgues du Comtat



[Claire Cantero-Trembley](#) devient la directrice de cabinet de [Christian Gros](#), le président de [la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat](#) ( 50 000 habitants) regroupant les communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Directrice de la communication et de l'évènementiel depuis plus de 20 ans de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#), ( 25 communes et 70 000 habitants) elle en était devenue également depuis juillet 2020 la directrice de cabinet de la présidente [Jacqueline Bouyac](#).

Claire Cantero-Trembley a été notamment à l'origine de la création fin 2012, avec [Philippe Debondue](#) (alors 'dircom' de la ville d'Avignon aujourd'hui directeur Général Adjoint « Proximité, Evènements et Communication » de la ville de Nîmes) et Monique Ducasse (alors dircom du Département de Vaucluse et maintenant chargée de projet au sein la direction générale des services du département l'Hérault) du [Cercle des Dircoms de la Méditerranée](#) dont elle a été la présidente pendant plus de 7 ans.

Elle est également membre avec Philippe Debondue du comité de pilotage de [Cap'Com](#), coopérative qui

Écrit par le 22 novembre 2024

met en réseau les professionnels, les élus, les étudiants et tous ceux qui s'intéressent à la communication des collectivités locales, des administrations et des organismes publics.

D.P.

## La Communauté de communes des Sorgues du Comtat innove avec une future station de production d'hydrogène vert



Ecrit par le 22 novembre 2024

**« Je crois que l'eau sera un jour employée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène qui la constituent, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisables que la houille ne saurait avoir »...**

C'est Jules Verne qui écrivait ces lignes en 1874 dans « L'île mystérieuse », une phrase reprise par le préfet de Vaucluse lors de la présentation, lundi matin à Monteux, d'un protocole co-signé par la [société Hynoé](#) (spécialisée dans le développement de solutions de production d'électricité et d'hydrogène renouvelable).

Auparavant, le dynamique président de la collectivité et maire de Monteux, [Christian Gros](#), s'est félicité de voir sortir un projet qui lui tient à cœur, « qui s'inscrit dans une politique territoriale de développement durable et de transition écologique, puisque l'hydrogène participe à la décarbonation locale ».

Autres avantages mis en exergue par Michel Terrisse, maire d'Althen, en charge de l'environnement des Sorgues du Comtat : la diminution du bruit, la réduction des particules fines et du gaz carbonique pour les véhicules qui fonctionneront à l'hydrogène. Pour l'instant, il est surtout question des poids-lourds, des bus, des bennes à ordures et des chariots-élévateurs qui pollueront moins, provoqueront moins de crises d'asthme et de maladies pulmonaires.



Conférence de presse relative au protocole d'accord entre Hynoé et la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat.

Du côté de la société Hynoé, basée à Marseille - La Joliette, qui développe des solutions de production d'électricité, elle a déjà une douzaine d'installations photovoltaïques dans le Vaucluse, à Bedoin, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cadenet et Monteux pour une puissance de 2,2 mégawatts (soit 1 000 foyers alimentés). Elle emploie 70 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 15M€ qui devrait doubler d'ici 2022. [Flavien](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

[Pasquet](#), le directeur du développement l'a expliqué : « pour avoir 1kg d'hydrogène, il faut 15 litres d'eau et 60 kW, la moitié de son prix provient du coût de l'électricité ».

En ce qui concerne le protocole qui vient d'être signé, il prévoit une production d'au moins 400kg d'hydrogène/jour d'ici fin 2024, capables d'alimenter quotidiennement une vingtaine de poids-lourds, ce qui évitera l'émission dans l'air de 3000 tonnes de gaz carbonique par an. Selon nos informations, qui ne sont pas encore confirmées, cette station pourrait être implantée à Sorgues, l'une des 5 communes de l'intercommunalité des Sorgues du Comtat avec Althen-des-Paluds, Bédarrides, Pernes-les-Fontaines et Monteux.

Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse, conclura la séance en insistant sur la fin inéluctable de l'énergie fossile : « C'est une lame de fond. Il faut donc accompagner la transition. Souvenez-vous qu'en été 2019, quand la canicule a atteint 46° ou 47°, la pollution à l'ozone m'a poussé à limiter la circulation et la vitesse des véhicules. Bientôt, pour être autorisé à rouler, il faudra la [vignette « Crit'Air »](#) 1, 2 ou 3 qui concerne 85% du parc vauclusien. Certes, les véhicules électriques coûtent encore cher, mais il y a des primes, des bonus, des aides de l'Etat et on arrive à les amortir en 4 ans environ. » L'investissement initial d'Hynoe est de 4M€.

---

## Sorgues, 'La qualité de vie au travail, un outil au service du client ?' ce jeudi 23 septembre

**Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Rencontre professionnelle, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et le Rile -pépinière carpentrassienne d'entrepreneurs- proposent 'La qualité de vie au travail, un outil au service du client ?'**

### Au programme

Il y sera question de l'actualité économique du territoire ; de la qualité de vie au travail (QVT) un outil au service de la marque employeur ; de l'Innovation et de QVT ; D'espaces de travail au service des clients ; d'Echanges entre les participants.

### Ils seront là

Cette rencontre professionnelle aura lieu en présence de Mathieu Petit, président de la SAS [Eose](#), cabinet de conseil en sécurité, prévention et qualité de vie au travail ; de Serge Hurard, président de [Cap Sorgues](#) (Commerçants, artisans et professionnels de la Ville de Sorgues) et gérant de l'Espresso. Cette

Écrit par le 22 novembre 2024

rencontre est organisée par La Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et le Rile de Carpentras.

### Les infos pratiques

Cette 3e Rencontre professionnelle aura lieu ce Jeudi 23 septembre 2021 à 18h. Salle Regain. 80, Route d'Entraigues à Sorgues. Inscription [ici](#). Rencontre gratuite. Plus d'infos au 04 90 67 14 73.

MH

## Besoin d'un vélo ? Les Sorgues du Comtat offrent une aide à l'achat



**La Communauté de Communes les Sorgues du Comtat, dans la continuité de l'action menée à Sorgues, met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal.**

Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, deux ou trois roues, à usage personnel, acquis à partir du 1er juillet 2021. Cette prime s'élève à 20% du prix TTC du vélo, sans

Ecrit par le 22 novembre 2024

pouvoir dépasser un plafond de 120 euros. Elle ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur.

**Pour en bénéficier, il conviendra de compléter un dossier et de fournir :**

- > une photocopie d'une pièce d'identité
- > une photocopie de la facture d'acquisition, du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 01/07/2021 et acquittée (certification du paiement par le vendeur sur la facture ou preuve de paiement apportée par le demandeur)
- > un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
- > un relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur
- > une photocopie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique aux normes européennes
- > une attestation sur l'honneur du demandeur l'engageant sur 3 ans à :
  - ne pas percevoir pour l'acquisition du vélo un montant de prime supérieur à 80% du coût TTC du vélo (prime de la CCSC incluse)
  - ne pas revendre le vélo à assistance électrique acquis avec la prime.

**Pour bénéficier de la prime :**

[Dossier disponible ici](#) ou à disposition à l'accueil de la Communauté de Communes ou de votre Mairie.

Lire aussi: [Grand Avignon : comment bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique](#)

L.M.

---

## Sorgues du Comtat : collecte de téléphones inutilisés au profit des plus précaires

**[Ecosystem](#), la Communauté de communes [les Sorgues du Comtat](#) et la [ville de Sorgues](#) lancent un appel aux dons pour collecter les téléphones portables inutilisés au profit de personnes en situation précaire.**

La grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables aura lieu du 5 juin au 7 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France à Sorgues. Grâce aux dons des habitants, l'éco-organisme ecosystem, en charge de redonner une seconde vie aux équipements électriques, offrira ainsi des téléphones remis à neuf à des personnes en difficulté sociale. 100 téléphones reconditionnés seront alors remis au CCAS (Centre communal d'action sociale) de Sorgues pour les plus démunis, le 7 juillet. La remise aura lieu au

Écrit par le 22 novembre 2024

cours d'une cérémonie officielle sur le podium du Tour de France, dans le village départ de l'étape Sorgues - Malaucène.

### **Où trouver une urne ?**

Pour participer à cette mobilisation citoyenne, il suffit aux habitants de se rendre dans l'un des 5 points de collecte de la ville et la Communauté de communes (ou de se connecter à [jedonnemontéléphone.fr](http://jedonnemontéléphone.fr)). 5 urnes disponibles : une à Monteux (siège de la Communauté de Communes) et 4 à Sorgues (Mairie, Centre Technique Communautaire, Médiathèque et salle des fêtes.)

### **Cassés, fonctionnels, avec ou sans valeur**

Tous les anciens mobiles sont acceptés. « L'essentiel est de participer et de faire sortir les 50 millions de téléphones inutilisés que nous stockons dans nos tiroirs au fur et à mesure des années. 8 Français sur 10 conservent leurs anciens téléphones mobiles, au cas où, ou par peur du devenir de leurs données personnelles. » Ecosystem garantit que leur confier nos téléphones inutilisés est un geste utile et solidaire, et que leur solution de collecte est fiable et entièrement sécurisée. « Donner une seconde vie à ces 50 millions de téléphones portables inutilisés éviterait l'extraction de 85 000 tonnes de matières brutes et permettrait de créer des emplois non délocalisables. »

L.M.

---

## **Les Sorgues du Comtat et le Rile informent sur l'attractivité des talents**

Écrit par le 22 novembre 2024



**Le prochain rendez-vous des 'Rencontres professionnelles' des Sorgues du Comtat aura lieu le 17 juin 2021 à 18h, en visioconférence. La thématique ? L'attractivité des talents et la gestion des ressources humaines en entreprise.**

Les deux structures invitent à échanger avec d'autres chefs d'entreprises du territoire autour des futurs collaborateurs. Au programme: comment attirer les bons profils, comment et pourquoi favoriser l'intégration au sein de l'entreprise, la fidélisation du collaborateur, et une session d'échanges entre participants. Le webinaire se fera en présence d'[Amandine Pontonnier](#) et [Ludivine Mussard](#), consultantes chez [Vast RH](#), et du service développement économique de la [Communauté de communes Les Sorgues du Comtat](#). Pour participer, [cliquez ici](#).

L.M.



Ecrit par le 22 novembre 2024

# Les Sorgues du Comtat et le Rile échangent sur la relation client à l'heure du digital

**Pour la sixième édition des rencontres professionnelles organisée par la Communauté de communes [les Sorgues du Comtat](#) et la pépinière d'entrepreneurs [Rile](#), 26 chefs d'entreprise comtadins se sont retrouvés en visioconférence pour échanger sur le thème de la relation client au cœur de la digitalisation.**

Les technologies numériques, outils au service de la relation client : tel était le sujet de l'intervention de [Laure Ricatti](#), consultante en communication et dirigeante de [LR Communication Digitale](#). Objectif ? Permettre aux participants d'en savoir davantage sur la e-réputation et les différentes étapes de la prise de contact, jusqu'à la fidélisation des clients grâce à la digitalisation. Plusieurs problématiques ont été abordées : comment valoriser et contrôler son image en ligne, favoriser les interactions ou fidéliser les clients.

Au-delà des informations, cette rencontre a également été « le moment pour eux d'échanger sur leurs pratiques et activités, connaître les actions et personnes en charge du développement économique de la Communauté de communes, et bien sûr développer leur réseau professionnel local. » L'enjeu de ces rencontres professionnelles des Sorgues du Comtat est de nouer des relations solides entre les structures et entreprises du territoire afin de favoriser l'activité économique des 5 communes de l'intercommunalité : Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

La prochaine rencontre professionnelle est programmée le jeudi 17 juin prochain à 18h, si possible en présentiel au siège des Sorgues du Comtat, sur le thème de 'l'attractivité des talents et la gestion des ressources humaines', avec les interventions [d'Amandine Pontonnier](#) et [Ludivine Mussard](#) du cabinet [Vast RH](#).

04 90 61 15 66 - [service.eco@sorgues-du-comtat.com](mailto:service.eco@sorgues-du-comtat.com) - [www.sorgues-du-comtat.com](http://www.sorgues-du-comtat.com). Pépinière d'entrepreneurs RILE : 04 90 67 14 73 - [www.rile.fr](http://www.rile.fr)

L.M.

Ecrit par le 22 novembre 2024

# Retour à la normale pour les déchetteries des Sorgues du Comtat



La Communauté de communes Les Sorgues du Comtat vient aujourd'hui de rétablir l'ouverture intégrale des déchetteries intercommunales de Pernes-les-Fontaines et Sorgues en service normal et aux horaires habituels. Les 2 sites sont donc à présent ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 17h, à l'exception du samedi 23 mai (uniquement le matin) et des jours fériés. Les déchetteries resteront ainsi fermées jeudi 21 mai.

Toutes les filières de recyclage reprennent progressivement leur activité, y compris Eco-Mobilier : le dépôt des meubles sera en effet à nouveau possible à partir du lundi 25 mai, et tous les apports habituellement acceptés seront alors à nouveau possibles.

La collecte des encombrants en porte à porte reprendra à compter du lundi 25 mai sur inscription au centre technique communautaire de votre commune. En revanche, la mise à disposition de bennes à déchets verts pour les particuliers reste programmée à une date ultérieure.

## Accès aux déchetteries

Ecrit par le 22 novembre 2024

Les conditions d'accès aux déchetteries et les mesures de prévention et de protection mises en place restent en vigueur. Il est donc nécessaire de présenter un badge d'accès et une carte d'identité pour accéder aux déchetteries. L'accès est gratuit pour les particuliers et associations du territoire des Sorgues du Comtat avec application de quotas sur les quantités apportées. Il est payant pour les professionnels du territoire, accueillis uniquement du lundi 8h30 au vendredi 12h, avec quotas journaliers.

### Mesures de prévention et de protection

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, des mesures de prévention et de protection ont été mises en place pour accéder à ces déchetteries :

- Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.
- Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.
- Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- Ne pas solliciter l'aide des agents pour vider les déchets dans les bennes et ramasser tout déchet tombé à terre.

*Demande de badge, règlement déchetteries, quotas et tarifs disponibles sur [www.sorgues-du-comtat.com](http://www.sorgues-du-comtat.com) ou 04 90 61 15 50*

---

## La Cove et les Sorgues du Comtat : Les déchetteries rouvrent leurs portes aux particuliers

Ecrit par le 22 novembre 2024



## **Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin**

Les déchèteries rouvrent leurs portes aux particuliers mercredi 6 mai mais restent interdites aux professionnels. Les habitants des villes concernées pourront également privilégier les apports du lundi au vendredi pour ne pas saturer les sites le samedi.

### **Liste des villes affiliées aux déchèteries et jours dédiés**

Chaque ville indiquée est affiliée à une déchèterie avec des jours et horaires spécifiques.

Aubignan : Déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Le Barroux, déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Le Beaucet : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois. Beaumes-de-Venise : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Beaumont-du-Ventoux : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi, déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis. Bédoin : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Caromb : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Carpentras : déchèterie de Caromb : mardi, jeudi, vendredi, samedi. Crillon-le-Brave. Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Flassan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Gigondas : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. Lafare : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Loriol-du-Comtat : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Malaucène : déchèterie de Malaucène : tous les matins du lundi au samedi, et les mercredis et samedis après-midi. Mazan : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Modène : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. La Roque-Alric : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi. La Roque-sur-Pernes : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois. Saint-Didier : Déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois

Saint-Hippolyte-le-Graveyron : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Saint-Pierre-de-Vassols : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi, samedi. Sarrians : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, samedi. Suzette : déchèterie d'Aubignan : mardi, jeudi, samedi.

Vacqueyras : déchèterie d'Aubignan : lundi, mercredi, vendredi. Venasque : déchèterie de Caromb : lundi, mercredi. Mini-déchèterie de Venasque : mardi, vendredi et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois.

Le nombre de passage est limité à une fois par jour avec un maximum de 2m3 par apport.

### Les horaires d'ouverture

Aubignan du lundi au samedi de 9h à 16h30. Caromb du lundi au samedi de 9h à 16h30.

Malaucène : le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h. L'après-midi les mercredis et samedis de 14h à 16h30. Venasque les mardis, vendredis, et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 9h à 12h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

### La composterie de Loriol-du-Comtat

À partir du mercredi 6 mai, accès élargi pour les professionnels du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30. Les particuliers (véhicule inférieur à 1,90m) du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h /et de 13h à 16h30, à la composterie de Loriol-du-Comtat.

**L'accès** : présentation du badge pour les professionnels ; d'une pièce d'identité pour les particuliers prouvant la résidence sur le territoire de la CoVe.

[Lacove.fr](https://www.lacove.fr)

### Les Sorgues-du-Comtat

Écrit par le 22 novembre 2024

La Communauté de Communes Les Sorgues-du-Comtat (CCSC) assure dans le contexte actuel de crise sanitaire la continuité du service public, notamment la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur les 5 communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

### **Pernes-les-Fontaines et Sorgues**

Les déchèteries de Pernes-les-Fontaines et Sorgues sont ouvertes de 8h à 12h les lundis, mercredi et jeudis pour les particuliers et les mardis et vendredis pour les professionnels.

### **En revanche**

En revanche la filière éco-mobilier étant arrêtée le mobilier comprenant armoires, canapés, lits, matelas, tables, chaises n'est pas accepté.

### **Les infos pratiques**

Pour accéder aux déchèteries les habitants doivent se munir de leur badge d'accès, d'une carte d'identité. Les demandes de badge, le règlement des déchèteries, des quotas et tarifs sont disponibles sur [www.sorgues-du-comtat.com](http://www.sorgues-du-comtat.com) en contactant CCSC 04 90 61 15 50.

### **Les consignes**

En plus de respecter la distanciation physique et les gestes barrières, pour les particuliers, l'accès est autorisé uniquement aux véhicules légers (remorque acceptée). Présentation du badge d'accès et carte d'identité à l'agent d'accueil sans ouvrir la fenêtre du véhicule.

Après accord du gardien pour entrer sur le site, un seul usager par benne disponible.

Une seule personne descend du véhicule (deux uniquement si le déchet est trop lourd ou volumineux). Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule. Merci de ne pas solliciter l'aide des agents pour vider vos déchets dans les bennes et de ramasser tout déchet tombé à terre.